

**PATIENT EN MORT RÉCENTE** (décédé depuis moins de 24 heures)

En lien avec l'article 204.1 (LSSSS)

**1 IDENTIFIER** le donneur potentiel

Vérifier si le défunt présente un des critères d'exclusion suivants :

- Âgé de 86 ans et plus ;
- VIH, VHB ou VHC ;
- Infection systémique active et non traitée ;
- Cancer sanguin (lymphome, leucémie, maladie de Hodgkin) ;
- Alzheimer, Parkinson, démence d'étiologie inconnue.



**! NE PAS PROPOSER À LA FAMILLE L'OPTION DU DON AVANT L'ÉTAPE 3**

**2 RECOMMANDER** le donneur potentiel

**1 888 366-7338, option 2**  
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Communiquer avec Héma-Québec et transmettre les informations suivantes au sujet du défunt :

- Prénom et nom
- Date de naissance
- Signature ou non du consentement au dos de la carte d'assurance maladie
- Numéro d'assurance maladie

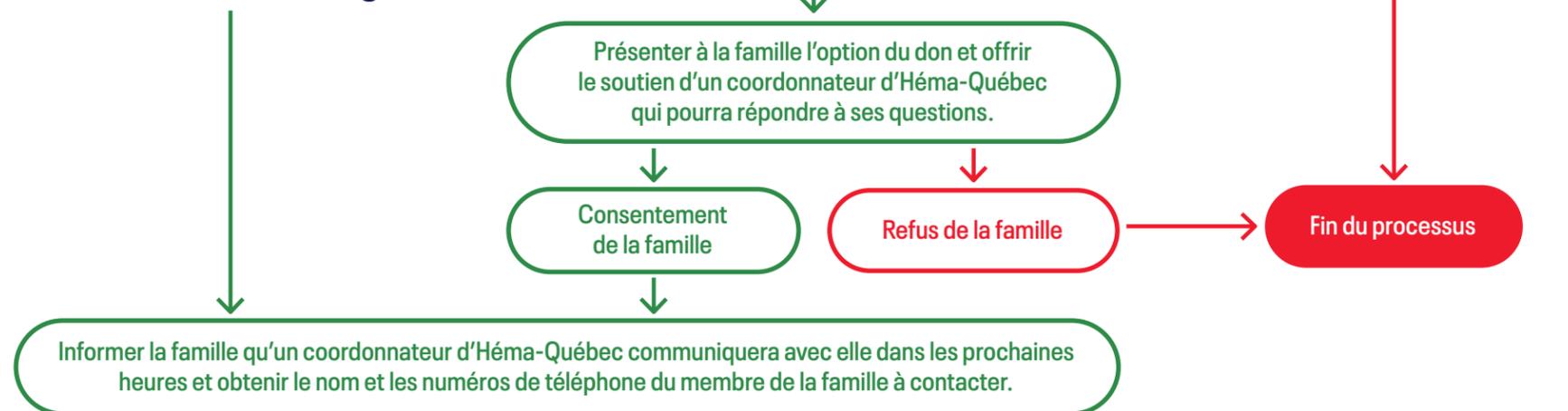
Héma-Québec fera les vérifications d'usage aux registres des consentements de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et de la Chambre des notaires du Québec (CNQ). Suivant la vérification des deux registres, le personnel soignant sera informé par téléphone de la présence ou non d'un consentement ou d'un refus.

**3 COMMUNIQUER** l'information à la famille

Présence d'un consentement aux registres ou carte d'assurance maladie signée

Absence d'un consentement aux registres

Refus inscrit au registre de la CNQ



**4 TRANSMETTRE** les informations pour la qualification du donneur

**coordonnateurs.th@hema-quebec.qc.ca**  
**418 780-2097 (télécopieur)**

**ÉTABLISSEMENT**

Communiquer avec Héma-Québec pour confirmer la date et l'heure du décès et transmettre les documents suivants :

**PERSONNEL DE L'ADMISSION:**

- Partager le bulletin de décès SP-3 via SIED ;  
Le coordonnateur d'Héma-Québec peut vous soutenir à cette étape si besoin.

**PERSONNEL HOSPITALIER:**

- Transport des ambulanciers rapport des paramédicaux (AS-810/AS-803P), s'il y a lieu ;
- Feuille sommaire d'hospitalisation ;
- Notes d'évolution médicale ;
- Notes d'observation de l'infirmière ;
- Résultats de laboratoire (globules blancs, analyses toxicologiques, cultures et hémocultures) ;
- Fiche d'administration des médicaments (FADM) ;
- Consultation médicale de l'hospitalisation actuelle ;
- Relevé des paramètres fondamentaux (signes vitaux) ;
- Feuilles d'administration de produits sanguins ou stables ;
- Feuille de niveau de soin.

**DOMICILE**

- 1) Contacter Héma-Québec par téléphone pour confirmer l'heure du décès.
- 2) Partager le bulletin de décès SP-3 via SIED ;  
Le coordonnateur d'Héma-Québec peut vous soutenir à cette étape si besoin.
- 3) Fournir les coordonnées du représentant de la famille à contacter pour les suivis.



**Réfrigérer le corps le plus rapidement possible et indiquer au dossier la date et l'heure de la réfrigération.**

**Prise en charge du processus par Héma-Québec, incluant l'enregistrement d'un consentement téléphonique avec la famille et la qualification du donneur.**